



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 101790

Texte de la question

M. Alain Suguenot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la prévention à effectuer dans le domaine de la sécurité des jeunes piétons. Malgré la présence de professionnels dans les classes des écoles primaires qui effectuent un remarquable travail d'information, chaque jour, malheureusement, des enfants sont renversés, notamment en ville, par des véhicules roulant à une vitesse bien trop élevée. Afin de tenter de sensibiliser véritablement les automobilistes sur ce point précis, il conviendrait de mener une vaste campagne de communication (en parallèle avec le ministère de la justice pour ce qui serait du caractère délictueux) rappelant les peines encourues pour tout dépassement de la vitesse autorisée en ville. Il est essentiel de rappeler cela aux conducteurs ne respectant pas les limitations de vitesse, ainsi que ce que leur attitude peut provoquer. Aussi lui demande-t-il ce qu'il compte entreprendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101790

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 décembre 2016](#), page 10643

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)